

LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

—adresser les ~~demandes~~ d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	Six Mois, 20 Francs.	Annonces	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces, s'adresser au Bureau du Journal
	Un An, 35 ..	Réclames.....	1 Franc la Ligne	
ETRANGER	Six Mois, 25 ..	Prix du Numéro.....	1 Franc.	
	Un An, 45 ..			

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Caire 23 Octobre.—12 heures 53

A Monsieur Sauvage, 4^{er} Drogman au Consulat de France, à Alexandrie.

Veillez réunir, immédiatement, la nation au Consulat Général, et lui faire en mon nom la communication suivante : Les dispositions du débarquement à Alexandrie ont empêché, à son grand regret, l'Impératrice de recevoir la Colonie française.

Sa Majesté m'ordonne de faire savoir à la Colonie, qu'Elle aura le plaisir de la recevoir à son retour de la Haute-Egypte.

TRICOU.

Alexandrie, le 23 Octobre 1869

Sa Majesté l'Impératrice Eugénie est arrivée à Alexandrie. Dès 4 heures du matin, l'*Aigle* était à l'entrée des passes ; au jour, il entra dans le port. Immédiatement l'Impératrice a fait prendre ses dépêches de Paris qui l'attendaient ici, puis elle a pris du repos à bord de son bâtiment.

Dès sept heures du matin, M^r le Consul général et M^r de Lesseps portaient sur un petit vapeur pour prendre les ordres de Sa Majesté.

Toute la Colonie française d'Alexandrie était sur pied. La Commission d'organisation des fêtes s'était établie, en permanence, au Consulat dès 8 heures du matin, attendant les instructions que devait lui transmettre M^r le Consul.

Le Consulat général était décoré depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles ; les cours, les escaliers et les appartements étaient garnis de plantes et de fleurs. Les maisons des citoyens français étaient pavoisées.

Les cinq mille français qui habitent Alexandrie, et au nom desquels les députés et la commission déléguée avaient prié M^r le Consul de solliciter Sa Majesté l'Impératrice de s'arrêter à Alexandrie pour y recevoir leurs hommages, attendaient les nouvelles avec une fiévreuse impatience.

A onze heures et demie, la commission a été prévenue, par M^r le Consul, que Sa Majesté l'Impératrice était partie directement pour le Caire et qu'elle regrettait de n'avoir pu recevoir la Colonie, le programme de son vo-

yage, arrêté à Paris, l'obligeant à partir immédiatement pour le Caire.

Le Consulat et la plupart des maisons françaises ont été illuminées dans la soirée.

Dès le matin, Son Altesse le Vice-roi est monté sur son canot et s'est présenté à bord de l'*Aigle*. Sa Majesté reposait et Son Altesse a dû se retirer.

MM. Tricou et de Lesseps ont pu monter à 8 heures du matin à bord de l'*Aigle*, mais ils ont dû se promener et attendre, sur le pont, les ordres de Sa Majesté. Son Altesse est revenue vers dix heures, et tous les personnages qui étaient à bord ont été présentés à l'Impératrice par M^r le Général Douai. Tout le monde s'était placé en demi-cercle à l'arrivée de l'*Aigle*.

Outre Son Altesse le Vice-roi, l'Impératrice a reçu M^r Tricou consul, M^r de Lesseps à qui elle a causé quelques instants, M^r l'amiral commandant l'escadre, le commandant Dangeville, madame la Supérieure des Sœurs de St Vincent de Paul, etc., etc.

L'Impératrice est descendue à 10 h. 14, seule avec Son Altesse le Vice-roi, dans le canot qui la conduisit à l'appontement du chemin de fer.

Le départ pour le Caire s'est effectué à onze heures moins un quart.

Le train était commandé pour 10 heures et demie. A dix heures 42 précises, Sa Majesté arrivait à l'appontement du chemin de fer, après avoir traversé le port sur le canot du Vice-roi.

Quelques préparatifs, non encore terminés, avaient été faits par Son Altesse. La machine s'est fait attendre un peu, et Sa Majesté a causé avec plusieurs personnes ; elle a entretenu assez longtemps Nubar-Pacha et Chérif-Pacha, et causé familièrement avec le jeune prince Hussein-Pacha.

Enfin on est monté en wagon.

L'Impératrice, le Vice-roi, les princes et les personnes de la suite de Sa Majesté sont montés dans le wagon d'honneur.

Les Ministres, le Consul de France, M. de Lesseps et les autres personnages sont montés dans d'autres wagons.

Il y avait à peine 30 Européens à la gare. On attendait Sa Majesté en ville ! mais en revanche il y avait beaucoup d'arabes.

L'Impératrice est arrivée au Caire à 2 heures.

Sa Majesté l'Impératrice est entrée en gare du Caire à deux heures et demie. Une centaine de Français étaient rangés dans l'intérieur de la gare et ont acclamé l'Impératrice.

Sa Majesté, après avoir salué, a quitté la gare, donnant le bras à Son Altesse le Vice-roi, et est montée dans une calèche à quatre chevaux attelés à la *Daumont*, pour traverser le Caire et se rendre au palais qui a été préparé pour elle.

L'Impératrice était en toilette de voyage, robe grise très simple avec petit chapeau de paille.

Le Vice-roi en habit de ville, sans décorations.

L'Impératrice partira lundi matin pour la Haute Egypte.

SI J'ÉTAIS COMMISSAIRE.

Si j'étais Commissaire, nommé par la nation, par la Colonie française qui compte environ cinq mille citoyens à Alexandrie, je serais terriblement furieux contre la politique.

Car, croyez-moi, c'est la politique qui a fait tout le mal.

C'est la politique qui a empêché le Vice-roi de faire à l'Impératrice des Français, à l'Impératrice de la nation qui lui a donné à diverses reprises une hospitalité si large et si généreuse, une réception digne d'elle, à son arrivée à Alexandrie.

C'est la politique qui a fermé la bouche des canons de réjouissance—c'est la politique qui a soufflé les lampions ;—c'est la politique qui a déjoué toutes les tentatives d'enthousiasme.

On a dit que l'Impératrice voulait garder l'incognito en Egypte, que le bruit du canon l'effrayait ; je veux bien le croire, je suis même d'avis qu'il fallait respecter l'incognito de Sa Majesté puisqu'elle voulait le conserver.

Et pourtant, on a tiré 6,000 coups de canons dans le Bosphore,—et je crois que la comtesse de Pierre fonds se serait bien volontiers chargée de reporter, à l'Impératrice, les vœux de bienvenue de la colonie française.

Mais la politique s'est mise de la partie.—

Que de mères avaient, ce matin, habillé avec joie leurs petites filles ; que de dames avaient essayé leur révérence devant leur miroir—combien les français ont-ils froissé de cravates, combien ont-ils essayé d'habits, en regardant amoureuxment pour quelques uns

du moins, la boutonnière de gauche—tous attendaient l'avis annoncé par les commissaires, qui ne savaient rien,

Que des malédictions ont assailli ces pauvres commissaires si mal informés.

Ne les accusez pas.— Ils sont restés en permanence de huit heures à midi; aussi je ne serais pas content de la politique, si j'étais commissaire.—

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le journal *La Presse* de Paris a publié, dans son numéro du 11 octobre, une revue de la semaine Financière, signée de M. Mirès et dans laquelle des appréciations fort justes sont faites sur la responsabilité que prennent, à l'égard du public, les contractants des emprunts Orientaux. C'est à propos du nouvel Emprunt de 300 millions de francs que la Turquie négocie en ce moment, et pour l'obtention duquel s'est établie une lutte entre deux groupes financiers, que M. Mirès s'écrie en parlant des contractants d'Emprunts et des administrateurs des sociétés de crédit qui ont fait les derniers Emprunts ou se préparent à faire le nouveau :

« Qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, qu'ils le comprennent ou qu'ils ne le comprennent pas, ils ont assuré la responsabilité morale de la sécurité des capitaux français sollicités par eux et par eux conduits en Orient. A ce titre ils ont le droit de surveillance et même de contrôle sur les actes financiers du Gouvernement Ottoman; ils ne peuvent permettre sans protester hautement, la conclusion de traités de nature à compromettre le crédit de la Turquie et la fortune des capitalistes français dont ils sont les véritables tuteurs.

« Au nom de cette responsabilité, les représentants de ces sociétés doivent signaler au Gouvernement Ottoman, les dangers cachés derrière telles ou telles conventions financières ou industrielles, et si leurs paroles ou leurs conseils sont méconnus, ils doivent, pour le dégager moralement, en appeler à l'opinion publique. Si la forme de cet appel les effraie, qu'ils soumettent au moins leurs objections, fondées sur l'intérêt général, aux gouvernements protecteurs de la Porte. »

En présence de ce qui se passe en Egypte, indication des devoirs qui incombent aux financiers qui ont propagé en Europe les valeurs Ottomanes, ne pourrait-elle s'appliquer, encore avec plus d'à-propos, aux établissements qui y ont acclimaté les valeurs Egyptiennes ?

Les contractants des Emprunts Egyptiens de 1862, 1864, 1866, et 1868 n'ont-ils pas, à l'égard des porteurs des titres de ces Emprunts, la responsabilité morale dont parle M. Mirès et n'ont-ils pas le devoir d'exercer cette surveillance, ce contrôle sur les actes financiers du Gouvernement Egyptien, qui résultent, de bonne foi, de contrats portant leurs signatures pour une somme totale de 510 millions de francs ?

Monsieur Göschen l'avait tellement compris qu'il avait accepté, à Londres, la présidence d'un comité déterminé à surveiller les intérêts des porteurs de titres d'Emprunts Etrangers. Nous ne savons si cette institution, dont nous avons signalé dans le temps toute l'utilité, fonctionne encore et si elle atteindra le but qu'elle se proposait, mais il n'en est pas moins vrai que l'éveil a été donné à tous les intéressés et que

M. Mirès n'a été dans les lignes que l'on vient de lire, que l'écho intelligent et expérimenté de l'opinion publique.

Nous assistons, en ce moment, à une aggravation progressive et presque journalière du taux de l'escompte des Bons du Gouvernement Egyptien. Il y a à peine trois mois cet escompte était de 9 p. 0/0, nous sommes aujourd'hui à 14 1/2 ?

Quelles sont les causes qui, au lendemain d'un Emprunt de 250 millions de francs émis en Europe, viennent ainsi atteindre le crédit du Gouvernement Egyptien ?

Peut-on les attribuer au conflit Turco-Egyptien ? Nous ne le pensons pas. L'attitude qu'a prise la Sublime-Porte, depuis le début du conflit, ne laisse pas présumer que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, la solution pourra se faire par une transaction financière. Le cabinet Ottoman envisage la question au point de vue de la dignité et des droits du Sultan, et après s'être avancé comme il l'a fait dans les deux dépêches vizirielles adressées à S. A. le Khédive, il lui serait difficile d'entrer dans un arrangement dont les conditions seraient de nouvelles charges pour les Finances Egyptiennes.

Le conflit n'est donc pas à notre avis la cause de l'atteinte que subissent en ce moment les titres du Gouvernement Egyptien.

La véritable cause réside dans les émissions successives des Bons du Trésor qui ont eu lieu dernièrement, dans les intermédiaires par lesquels ces émissions se sont faites, et dans les ouvertures et propositions, aussi intempestives qu'inconsidérées par leur forme et leurs conditions, qui ont été faites pendant les derniers temps à quelques établissements de Crédit de notre ville.

La négociation de 300 et tant de mille Livres faite à Paris pendant le séjour de S. A. le Vice-roi a été le début de ces nouvelles émissions.— Celle de 25 millions de francs faite par les soins de M. Hector-bey et l'intermédiaire de monsieur Lévy Crémieux l'a suivie de près. Le Vice-roi venant à peine de quitter les Eaux-Bonnes et de rentrer dans ses Etats, on se demandait quels pressants besoins d'argent il pouvait avoir, lorsqu'on a su plus tard que le produit de 300 mille Livres aussi bien que celui de 25 millions de francs, n'avaient pas pris la route de l'Egypte et attendaient dans des caisses ou des portefeuilles Européens une occasion meilleure pour se diriger sur les bords du Nil.

Des émissions partielles ont été faites sur notre place, surtout en effadats-reconnaisances nominatives—mais le ministre a bien vite compris que de pareils titres ne pouvaient être acceptés par les capitalistes, et il a dû en revenir à la forme des Bons de Trésor qui lui permettent d'espérer des placements de titres à longue échéance. Son Excellence n'a pu alors cacher les besoins prochains de son département et les capitaux, dans cette prévision, ont naturellement élevé les frais de leur loyer.

Les fêtes de l'inauguration de Suez, les constructions et ameublements luxueux de palais, les nombreuses commandes données en Europe étaient aussi supportées, comme dépenses, par les capitalistes. De ce côté ils pourraient bien se tromper, car enfin il est à présumer, que le Vice-roi voudra faire supporter à la Daïra seule, les frais des fêtes qu'il va offrir aux têtes couronnées, aux princes des maisons régnantes et aux littérateurs, écrivains et journalistes qu'il a conviés à l'inauguration du

Canal de Suez et aux délices de la capitale. Son Altesse est en train de réaliser sa récolte de coton qui lui donnera au minimum 20 millions de francs; avec cela il y a de quoi payer pareilles dépenses.

Nous le disons donc avec regret, c'est encore à un manque de prévoyance, c'est à des mesures inhabiles, à des demandes ou propositions faites par le ministre des Finances, propositions dont les conditions inacceptables démontraient les besoins du gouvernement, c'est à une fausse appréciation des marchés financiers Européens et du crédit dont l'Egypte y jouit, c'est à tous ces éléments réunis qu'est due l'élévation de l'escompte que nous avons vu arriver ces jours derniers jusqu'à 14 1/2 p. 0/0. Nos dépêches télégraphiques d'Europe témoignent toutes les inquiétudes que cette élévation a produite. L'Emprunt Egyptien 1868 qui était arrivé un moment jusqu'à 77, est redescendu à 75 1/2. Nos derniers cours télégraphiques constatent un *statu quo* dans les cours, que le tirage d'Octobre et l'approche du coupon N... n'auraient pas du maintenir.

Nous disons le mal, nous voudrions bien pouvoir indiquer le remède. Nous ne le voyons que dans une suppression complète de toute émission de titres de quelque nature que ce soit, bons, effadats, raghet talabs etc. etc. Mais est-elle possible ? Nous ne le pensons pas. Le gouvernement a des besoins qui sont proches. Au 1^{er} Janvier, il y a l'échéance du coupon semestriel et d'un amortissement de 300 mille liv. de l'Emprunt des chemins de fer... il y a de nombreuses échéances d'effadats d'ici à la fin de l'année; la récolte des cotons est à peine commencée et la réalisation ne s'en fait pas immédiatement; il y a donc, dans les circonstances présentes, des causes qui peuvent motiver de la part du Ministre des finances des mesures provisoires qui lui permettent d'attendre l'époque des rentrées de fonds. A maintes reprises, nous avons exprimé notre opinion sur les Bons du trésor, c'est un moyen de trésorerie utile au gouvernement et dont il serait injuste de vouloir le priver. Le tout est qu'il sache s'en servir sans porter atteinte à son crédit; ce n'est malheureusement pas ce qu'il fait, et la progression que les escomptes ont suivi pendant ces derniers temps, nous fait craindre que nous ne voyons encore la situation s'aggraver.

Le moment n'est-il pas venu, en présence de pareilles éventualités, de rappeler aux contractants des Emprunts Egyptiens le devoir que M. Mirès rappela à ceux qui ont rempli le même rôle auprès de la Turquie ? Le contrat du dernier Emprunt (1868) prohibe au gouvernement égyptien tout nouvel emprunt d'Etat avant cinq ans. Il en reste quatre à courir. Si, pendant l'année qui s'est écoulée, la dette flottante a repris les proportions que le public lui prête, à quel chiffre s'élèvera-t-elle à l'expiration des quatre années ? Quelle dépréciation n'éprouveront pas, devant cette progression constante de la dette flottante, les titres de tous les emprunts cotés aux Bourses de Paris et de Londres ? N'est-il pas plus nécessaire que jamais que le gouvernement publie son budget, et que les capitalistes engagés dans les fonds Egyptiens puissent s'assurer de la sécurité des titres qu'ils possèdent, des ressources qui permettront d'en payer les intérêts et l'amortissement.

A la place du Gouvernement Egyptien, nous n'hésiterions pas. Nous nous adresserions franchement à ceux qui ont déjà prêté et qui ont pris la responsabilité morale de nos engagements, en appelant le public à les rem-

plan. Nous leur présenterions un Budget d'une exactitude irréprochable, nous leur ferions connaître nos charges, apprécier nos ressources et nous leur demanderions, autant dans leur intérêt moral, que dans notre intérêt matériel de nous venir en aide pendant toute la période nécessaire à rétablir l'équilibre entre nos recettes et nos dépenses. Ce concours que devraient prêter à bon marché des établissements financiers de premier ordre qui n'ont pas à se plaindre des résultats de leurs précédentes opérations avec l'Égypte, aurait une efficacité incontestable pour le rétablissement du crédit Égyptien, pour la diminution du taux de l'Escompte qui frappe les titres représentant la dette flottante, il releverait les cours de la cote des emprunts Égyptiens sur les marchés de Londres et de Paris. La Sublime-Porte y verrait de plus que, si S. A. le Khédive n'a pas accepté les conditions qui lui étaient imposées pour la remise annuelle de son budget à Constantinople et pour l'autorisation obligatoire pour tout nouvel emprunt, il n'en a pas moins la ferme intention d'apporter la régularité, l'ordre et l'économie dans la gestion des finances de la Province qui est confiée à son gouvernement.

Nous ne nous le dissimulons pas, la voie que nous indiquons ne sera pas suivie, les réformes que nous signalons ne s'effectueront pas, elles ne sont malheureusement ni dans l'esprit, ni dans l'ordre des choses en Égypte. Mais nous nous tiendrons pour satisfaits si ces quelques observations pouvaient amener, soit de la part des anciens contractants des emprunts Égyptiens, soit de la part des Puissances Européennes dont les sujets ont engagé des capitaux dans les emprunts, une intervention officieuse si non officielle qui pousse tout en éclairant le gouvernement sur les conséquences fatales de la voie dans laquelle il paraît engagé, sauvegarder des intérêts qui doivent être sacrés pour les uns et les autres.

Puisse notre voix être entendue !

CÉLÉBRITÉS UNIVERSELLES SOUS LA DIRECTION DE
M. M. AUBOIN BRUNET ET DE LA CHAPELLE.

Les murs d'Alexandrie sont, depuis quelques jours, couverts de grandes affiches annonçant au Théâtre Debbane des représentations extraordinaires.

En voyant annoncer sur l'affiche des tours de physique et de magie par le professeur Auboin-Brunet, des exercices périlleux sur le fil de fer par une jeune fille de 16 ans, un homme à l'envers et un autre qui mange du feu, le public d'Alexandrie a cru qu'on voulait lui tirer son argent, sous prétexte de lui montrer un escamoteur vulgaire, une danseuse de corde, un pitre qui mange des étoupes et l'homme-méche que tout le monde a vu marcher au plafond d'une salle la tête en bas.

Il ne s'agit point de tout cela, et le spectacle annoncé par les deux impresario est vraiment extraordinaire.

Les locataires du Théâtre de M^r le comte Debbane, consul-général du Brésil, sont loin d'être des artistes vulgaires.

M^r Auboin-Brunet, d'abord, est un physicien du premier mérite. Il exécute avec une dextérité extraordinaire des tours vraiment nouveaux et merveilleux et ne se contente pas, comme beaucoup de ses confrères, de retirer une centaine de ballons de votre chapeau, il en fait sortir, sans que l'œil le plus exercé puisse rien y comprendre, les objets

les plus lourds et les plus volumineux ; en le priant un peu, il en ferait sortir la colonne de Pompée et les Pyramides d'Égypte. Il évoque les esprits frappeurs, et leur commande avec une autorité qui ne leur permet pas la résistance. Il faut aller voir comme il réunit, rien que par sa volonté, tout un corps de tambours y compris le Major.

La fontaine merveilleuse dénote une véritable science magique ; il ne faut pas manquer de l'aller voir.

Vous verrez encore au Théâtre Debbane, le roi du Feu.

Le théâtre représente les forges de Vulcain, la forge est allumée et les barres de fer rougissent, attendant l'heure du souper du roi du Feu.

Sa Majesté s'avance d'un air farouche, prend le fer rouge entre les dents, le casse, et ne touchez pas au morceau cassé qu'il vous présente sur son assiette, ne partagez pas son souper, dites lui que vous n'avez pas faim.

Pour son dessert, il se contente de passer la langue sur un fer rouge, tout comme font les enfants sur leur tartine de beurre ou de confitures.

Il marche sur des plaques de tôle incandescentes et en fait jaillir des étincelles en les frottant avec les pieds nus.

Vous n'avez jamais vu cela. Un homme qui se prépare à aller en enfer et qui se donne un avant-goût des jouissances qu'il y trouvera.

Mais voici venir l'homme à l'envers.

Un monsieur qui parle fort bien, très fort en politique, passé maître en physiologie, qui écrit littéralement à l'envers, des deux mains, en commençant par le point final et en terminant par la lettre Majuscule qui doit être en tête de la phrase dictée, et il écrit aussi vite que vous et moi nous écrivons à l'endroit. Il écrit aussi bien en gothique, en ronde et en bâtarde qu'en anglaise.

Mais il fait aussi votre portrait en deux coups de crayon, chère lectrice, en commençant par la pointe de votre bottine pour terminer par la plume qui surmonte votre joli toquet. Il donne à ses bons hommes toutes les physionomies que vous désirez ; il sait par cœur le type de la colère, de la gourmandise, de la sensualité etc. etc.

Il connaît le caractère des gens à leur coiffure ; aussi il change celui de la figure qu'il a tracé simplement en modifiant son chapeau. D'un oncle célèbre il en fait, rien que par le changement du chapeau (et en ajoutant une moustache) un neveu non moins célèbre. Et tout cela il le fait à l'envers, vrai comme je vous le dis, et en l'assaisonnant d'une conversation amusante et fine, mêlée de traits qu'il n'a pas besoin de souligner.

Enfin levez les yeux au ciel, au ciel du théâtre vous me comprenez, et vous verrez une belle jeune fille de seize ans se promenant sur un fil de fer avec autant d'aisance que vous et moi nous promenons sur le trottoir de la place des Consuls.

C'est Miss Victoria, c'est la fille de l'air, l'émule de Blondin. Si le plafond du théâtre ne lui avait pas imposé des limites, vous la verriez encore plus haut. J'ai vu Madame Saqui, j'ai vu Blondin, ils étaient bien surprenants,

mais Madame Saqui avait 70 ans et Blondin avait des moustaches. Miss Victoria les surpasse en hardiesse—Miss Victoria a 16 ans, elle est charmante et a une distinction de princesse, et si j'étais indiscret, j'ajouterais que Miss Victoria va en Australie conquérir un dot; elle a déjà conquis un cœur, un cœur de prince, mais elle ne consent à l'épouser que dans deux ans, le temps d'amasser sa dot; sa mère, qui ne la quitte pas des yeux, l'a dicté ainsi.

Maintenant, chers lecteurs, que vous connaissez cette réunion extraordinaire d'artistes, vous irez tous les applaudir.

THÉÂTRE ZUZINIA

MM. Pisani et Parmeggiani ont tenu et au delà leurs promesses de l'année dernière. Ils ont amené une troupe d'artistes de premier ordre; un orchestre comme on n'en avait jamais réuni à Alexandrie.

Ils ont ouvert la soirée théâtrale par l'Africaine et, de l'avis unanime, l'ensemble de la représentation a été très satisfaisante.

Ils ont devancé l'époque de l'ouverture de leurs représentations, aussi ils nous ont pris au dépourvu, notre chroniqueur musical n'est pas encore de retour.

Dans quelques jours, nous serons en mesure de donner régulièrement la chronique de l'Opéra

On nous communique la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

Alexandrie, 23 octobre 1866

A Monsieur le Directeur du Progrès Égyptien.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien publier dans votre journal que les prix de mes hôtels sont de 20 francs par jour, pour Alexandrie, et de 25 francs pour le Caire.

M. M. les voyageurs sont ainsi fixés et n'auront pas à redouter de venir cette année en Égypte.

Cette insertion a pour but de faire cesser les bruits qui ont couru sur les prix de mes hôtels qui auraient été portés à 40, 50, et même 60 francs par jour.

Veuillez agréer, Monsieur, le Directeur, mes salutations les plus empressées,

C. ABBAT.

Bulletin Commercial.

COTE DES CHANGES.

Londres à vue	96 1/4 à 96 1/2
« 3 mois } banque . . .	95 5/8 à 95 3/4
} commerce	95 3/8 à 95 5/8
France à vue	520 — à 522 1/2
« 3 mois } banque . . .	524 — à 525 —
} commerce	526 — à 527 —

OBLIGATIONS.

Mallieh, Ministère des Finances.

Echéance	4 à 3	mois 44	— à 44	1/2
"	3 à 5	" 44	1/2 à 45	—
"	5 à 9	" 45	— à —	—
"	9 à 12	" 44	1/4 à 44	1/2
"	12 à 15	" 44	— à —	—
"	15 à 18	" 44	— à —	—
"	18 à 24	" 44	— à —	—
"	24 à 27	" —	— à —	—
"	27 à 30	" —	— à —	—
"	30 à 33	" —	— à —	—

Bons des Villages.

Echéance du	2 Janvier	1870	45	— à 45	1/4
"	"	1871	44	1/2 à —	—
"	"	1872	44	— à —	—
"	"	1873	43	— à —	—
"	"	1874	—	— à —	—
"	"	1875	—	— à —	—
"	"	1876	—	— à —	—

FONDS PUBLICS

Emprunts.	PAYEMENT DES COUPONS.		
1862 7 0/10	1er mars - 1er 7bro	—	—
1864 7 0/10	1er avril - 1er 8bro	—	—
1868 7 0/10	15 janvier - 15 juillet	75	75 1/4
(fin courant) . 7 0/10	" "	75	3/8 75 1/2
(fin prochain) 7 0/10	" "	—	—
Chemin de fer 7 0/10	1er janvier - 1er juillet	—	—
Moustapha-Pacha garanti 9 0/10	23 mai - 23 9bro	—	—
Daira V-R. . . 7 0/10	8 janvier - 8 juillet	81	81 1/2
Halim-Pacha . 8 0/10	1er avril - 1er 8bro	—	—
Obl. Médjidié 10 0/10	8 janvier - 8 juillet	99	100 —
Actions Anzié, (6Livres versées) 2			

COURS DES MONNAIES.

	AGIO
Guinée anglaise	97 20/40 — —
" égyptienne	100 — —
" russe	79 18/40 — 8/40
" stamboulina	87 30/40 — 20/40
Pièce de 20 francs	77 06/40 — 1/40
Sequin Imp. Autr.	45 37/40 —
Medjidié d'argent	16 35/40 — 25/40
Collonates	20 28/40 — 18/40
Tallari de la Reine	20 — — 5/40
Pièce de 5 Francs	19 10/40 — 1/40
Tallari russe	14 27/40 — 23/40

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS

GRANDE LOTERIE

Par Dons Volontaires au profit des Indigents
SOUS LE HAUT PATRONAGE
De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et
Consulat Général de France en Égypte Prési-
dent de la Société
Avec le Bienveillant Concours des Dames
Françaises.

ON TROUVE DES BILLET8

à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du
Comité:

MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président,
MAUNOURY, Vice-Président,
DOBIGNIE, Secrétaire de la Société,
ED. AMIC, Trésorier de la Société,
R. P. Gardien de Terre Sainte,
Le F. Supérieur des Lazaristes,
GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France,
DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint,
BONJEAN, — BRAUN — DE REGUSSE — GUERRY
JACQUIN, — G. MATHIEU, — A. MEILLON, — MON-
CHICOURT, — NICOLLAUD, — PASTRÉ, — SINANO,
Le Docteur ARDOUIN, Médecin de la Société,
BOLLARD, Administrateur Délégué du Com-
ité.

A la Chancellerie du Consulat Général
de France au Bureau de la Société
Au Caire : aux Bureaux du Journal l'ÉGYPTÉ.
à Ismaïlia: chez M. GUEYLER, Agent Con-
sulaire de France, Représentant de la Société.
à Port-Saïd: chez M. FAURE, Secrétaire du
Vice-Consulat de France.
à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent
Consulaire de France.
à Zagazig: chez M. d'AUBONNE, Agent Con-
sulaire de France.
à Atfé: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulai-
re de France
à Tantah: chez M. ATHANASI CONSTANTIN
Agent Consulaire de France.
à Mansourah: chez M. CALOUCHE, Agen,
Consulaire de France.
à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Con-
sulaire de France.
à Kheneh: chez M. BICHARA EBED, Agent
Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50.

Les Lots seront adressés à Monsieur le Con-
sul Président, au Consulat Général de France.
De nouveaux Avis indiqueront le jour où
les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

ANNONCES.

AU LOUVRE,
66, RUE CHÉRIF-PACHA, 66,
PRIX FIXE.

Ouverte depuis peu, cette maison, installée
dans le genre des maisons de Paris, offre
des avantages réels de bon marché sur toutes
ses marchandises. On y trouve un choix
considérable de lingerie, tel que :

Chemises, Camisoles, Pantalons, Corsets,
Jupons, Crinolines, Bas de fil, soie et
coton, Cols, Manchettes, Parures, Gari-
baldis, Fleurs, Broderies, Dentelles, Mous-
selines, Moustiquaires, Dessus de lit en den-
telle, Rideaux, Gilets de flanelle unis et
brodés; Toiles pour draps de lit, Serviettes et
Service de table, et enfin tout ce qui con-
cerne les articles pour Trousses et Layet-
tes.

GANTS DE CHEVREAU pour dames et pour
hommes.

CONFECTION DE CHEMISES D'HOMMES SUR
MESURE. Chemises d'hommes toutes faites
en tous genres, en toile et madapolam, bro-
dées et unies, de luxe & ordinaires, Faulx
cols, Cravates, Boutons de manchettes, Pa-
rures, Cateçons, Gilets de flanelle, mouchoirs
de poche brodés et unis.

BRÔDERIE D'INITIALES SUR COMMANDE.

ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL
DE
POUGUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER
déclarée d'intérêt public par décret impérial
du 4 août 1860.

EAU ALCAINE, ferrugineuse, iodée et ga-
zeuse, apéritive et reconstituante ordonnée
depuis trois siècles par les médecins et em-
ployée avec un succès constant dans les mala-
dies des voies digestives, urinaires, génitales et
affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30
bouteilles (en très beau verre) —
se délier des substitutions et exiger le nom
de la source sur l'étiquette rose, sur la
capsule et sur le bouchon.

	Fcs	Ccs
Prix de la CAISSE de 30 B ^{elles}	21	—
" " Bouteille	75	1/2 eff.atifs

PASTILLES DIGESTIVES

	Fcs	Ccs
La boîte à divers arômes	2	—

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau
Se délier des contrefaçons et exiger le nom
de la Source St Léger, les marques et le
contrôle de la Société de Pougues sur tous les
produits.

S'adresser pour traiter à M^r PERAGALLO
(Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

CORBET.

55, rue Paradis 55,
MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, ri-
ches et ordinaires, Meubles en bois
sculpté, marqueterie, incrustation
cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux
&c. en bois de palissandre, acajou, noyer fan-
tu sie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes con-
ditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX
ET AUTRES ARTICLES

DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JACQUIN.

General Printing Office, Maison Abro.